UNIPHOR



Paris le 13 Mars 2017

Xylella fastidiosa. Les professionnels interpellent le Ministère

Le 13 mars une délégation Uniphor-Coordination Rurale était reçue au ministère de l'agriculture pour évoquer les méthodes de lutte préconisaient contre le xylella fastidiosa.

Lors de cette rencontre nos représentants ont rappelé leur attachement aux réalités du terrain. Ils ont souligné la nécessité de promouvoir des méthodes de lutte et de prévention adaptées et réalisables. En effet, suite à une étude de terrain et à de nombreuses collectes d'informations tant techniques que factuelles, les représentants de l'Uniphor et de la Coordination rurale ont démontré l'infaisabilité des méthodes de protections via des filets. Sur ce point la DGAL et le ministère ont reconnu les difficultés posées par cette méthode. Les agriculteurs ont également souligné le danger que représente cette pseudo solution pour la qualité des productions.

Si le constat d'une inefficience évidente de la méthode des filets ne fait pas débat, le ministère comme la DGAL n'envisagent pas d'autres solutions. Ils restent ouverts à toute proposition permettant de lutter efficacement contre la propagation.

Si l'administration dans son ensemble admet l'incohérence des moyens proposés elle n'a aucunement l'intention de modifier sa position, renvoyant la recherche des solutions alternatives sur les professionnels. Par ailleurs, elle n'a fait aucune remarque permettant de conclure qu'elle ait étudier d'autres possibilités.

Les représentants de la filière ont tout de même obtenu une confirmation. Elle concerne les pseudo obligations faites aux acheteurs de plantes de renseigner la destination géographique de leur achat ainsi que différentes informations les concernant. Comme nous l'avions soutenu cette obligation n'est pas fondée.

De plus conformément aux demandes qui étaient les nôtres, le ministère comme la DGAL ont confirmé l'abandon de la méthode d'analyse mononucléaire au profit de la méthode Elisa.

En conclusion les représentants de l'Uniphor et de la Coordination rurale constatent que les productions espagnoles et italiennes, malgré la présence avérée de plusieurs foyers, ne semblent pas être affectées. Ils demandent donc aux administrations présentent d'étudier et de transposer en France les méthodes utilisées par nos voisins.